

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

201 RUE DES SOURCES

19330 FAVARS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL

Du 12 avril 2022

Le Comité Syndical s'est réuni le **mardi 12 avril 2022 à 15 H** au siège du Syndicat sous la présidence de Monsieur DELAGE Alain.

Délégués présents :

Messieurs SIMONEAU et VERGNE (CHANTEIX)
Messieurs ESCURE et MOREIRA (CORNIL)
Monsieur SOULIER (FAVARS)
Messieurs MOUSSOUR et RIGOUX (LE CHASTANG)
Messieurs CHANAT et CHASTANET (ST CLEMENT)
Madame BARRET et Monsieur BREUIL (ST GERMAIN LES VERGNES)
Messieurs DELAGE et MENOIRE (ST HILAIRE PEYROUX)
Messieurs DUPAS et DELAGE (ST MEXANT)
Messieurs BOUYOUX et SOULARUE (STE FEREOLE)
Messieurs MANIERE et PRIMAULT (VENARSAL)

Délégués absents et excusés :

Messieurs RENOU et VIALLE (CHAMEYRAT)
Monsieur JAUVION (FAVARS)

Autres personnes présentes :

Madame GERAUD, Madame REY, Monsieur PLANAS, agents du Syndicat
Monsieur BERNARD, bureau d'Etudes SOCAMA

Monsieur le Président annonce que les factures de consommation d'eau sont en trésorerie et vont être envoyées chez les abonnés du Syndicat.

I. EXERCICE COMPTABLE 2021

Monsieur BREUIL, 1^{er} Vice-Président, a présenté les documents budgétaires pour l'année 2021.

Dans un premier temps, le Compte Administratif et les résultats de clôture.

Voici les résultats de clôture pour 2021 :

Pour la section d'exploitation :

Dépenses réalisées	Recettes réalisées
1 432 709,35 €	1 909 487,63 €
EXCEDENT D'EXPLOITATION : 476 778,28 €	

Pour la section d'investissement :

Dépenses réalisées	Recettes réalisées
573 554,79 €	1 125 864,34 €
RAR 396 074,00 €	RAR Néant
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT: 156 235,55 €	

Ensuite, Monsieur BREUIL a présenté le Compte Administratif chapitre par chapitre, en dépenses et recettes, en section d'exploitation et en investissement.

le Compte de Gestion établi par le Service de Gestion comptable de Tulle est présenté par Monsieur le Président. Il apparaît qu'il y a concordance entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Compte de gestion 2021

Monsieur BREUIL soumet au vote du Comité Syndical le Compte Administratif.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2021

Enfin, il est demandé aux délégués d'approuver une proposition d'affectation du résultat d'exploitation (excédent de 476 778,28 €). Cet excédent sera affecté sur le budget 2022 au compte 002.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2021.

Bilan Financier 2021 Définitif

Monsieur BREUIL présente le Bilan Financier 2021 définitif. Il présente les postes où les dépenses ont diminué (produits de traitements, réparations sur réseaux, maintenance, analyses, frais bancaires) et les postes où elles ont augmenté (électricité, carburants, location de matériels, impôts, charges de personnel et élus, admissions en non valeurs et créances éteintes).

Les recettes de branchements font partie des postes où les recettes ont augmenté.

II. EXERCICE COMPTABLE 2022

Madame GERAUD présente la proposition de budget pour l'année 2022 :

<u>SECTION D'EXPLOITATION</u>
RECETTES = DEPENSES = 1 900 000 EUROS

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>
RECETTES = DEPENSES = 942 000 EUROS

La maquette budgétaire est présentée par chapitre, en dépenses et recettes, en section d'exploitation et en investissement par Monsieur BREUIL.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité la proposition de budget pour l'année 2022.

III. CREANCES ETEINTES

Monsieur le Président présente au Comité Syndical un état de produits irrécouvrables élaboré par Monsieur le Responsable du SGC de Tulle l'une d'un montant de 240,87 € , et une autre d'un montant de 650,54 € et propose d'admettre ces valeurs en créances éteintes.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette proposition.

IV. ACHATS DE COMPTEURS D'EAU

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le devis de la société ZENNER pour l'achat de 200 compteurs volumétriques au prix de 24,50 € HT/compteur, afin de continuer à renouveler les compteurs les plus anciens sur l'ensemble de son territoire. Amortissement sur 15 ans

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette proposition.

V. REMPLACEMENT DE L'AUTOMATE DE LA FILIERE DE TRAITEMENT DE LA STATION DE L'EAU GRANDE

L'automate actuel installé en 2006, n'est plus fabriqué et aucun dépannage ne pourrait être effectué. Afin de sécuriser la production d'eau de la station et assurer une maintenance préventive, son remplacement est indispensable. Monsieur le Président soumet la proposition de la société OTV pour un automate M340 : 25 502 € HT (30 603 € TTC). Amortissement 15 ans

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette proposition.

VI. ADOPTION DU PV DE MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE CORNIL DES BIENS AFFECTES AU SYNDICAT POUR L'EXERCICE DE SA COMPETENCE EAU

Après plusieurs réunions entre la Mairie de Cornil, le Syndicat et vérification de Monsieur le Responsable du SGC de Tulle : la liste des biens a été établie telle que présentée aux membres du Comité Syndical par Monsieur le Président.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité le PV de mise à disposition par la commune de Cornil des biens affectés au Syndicat pour l'exercice de sa compétence eau.

VII. CESSION DE LA TONDEUSE DEBROUSSAILLEUSE DU SMEM

Monsieur Le Président propose de vendre la tondeuse débroussailleuse achetée en 2011 et inutilisable pour un montant TTC de 400 €. Un agent du Syndicat s'est porté acquéreur.

*Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette cession au prix proposé.
Ce matériel sera sorti de l'actif du SMEM*

VIII. REVISION DES TARIFS DU SMEM

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire de revoir les tarifs de travaux précédemment validés en 2018. Les propositions sont les suivantes :

<u>Branchements</u>	Propositions de tarifs HT
Forfait de 0 à 5 mètres hors regard sans traversée de route	659,39 €
Forfait de 0 à 5 mètres hors regard avec traversée de route	1 063,00 €
Pour les branchements supérieurs à 5 mètres sans traversée de route	22,10 € le mètre linéaire supplémentaire
Pour les branchements supérieurs à 5 mètres avec traversée de route	96,96 € le mètre linéaire supplémentaire

Prix des regards

Espace vert	159,16 € HT
Accotement	243,57 € HT
Voirie	466,10 € HT

Main d'œuvre : 45 € HT / heure

Indemnité kilométrique : 0,70 € HT / km

Réouverture / fermeture de compteur : 100 € HT

Remplacement compteur gelé : 100 € HT

Le forfait coupure selon diamètres est remplacé par la facturation au coût réel des travaux nécessaires à la réparation selon le bordereau de prix.

Bordereau de prix : il est revu selon l'évolution du prix des pièces et matériaux.

Lotissements : les tarifs délibérés pour les lotissements du Colombier (Sainte Féréole), de Bel Air (Saint Hilaire Peyroux) et Puy Laborie (Venarsal) restent inchangés.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité ces propositions de tarifs. Ces tarifs s'appliquent à partir du 1er mai 2022.

IX. POINT DE SITUATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

- Les travaux de :
 - Lavalgrière (Saint Mexant) se terminent cette semaine
 - Le Verdier (Saint Mexant) vont débiter dans les prochains jours
 - La Croix Rouge (Favars) sont pour l'instant en attente, le projet de lotissement n'est pas encore finalisé.

- Mr BERNARD indique que les travaux de Puy Marut (Cornil) se feront en septembre conjointement avec les travaux d'électricité.
- Les travaux de La Lignade (Saint Mexant) débuteront fin avril, ils concernent également l'assainissement (Tulle Agglo) et l'électricité. Il est proposé au Comité Syndical de délibérer afin de confier les travaux du réseau d'eau potable à l'entreprise Miane et Vinatier, afin d'assurer la continuité des travaux. ***Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette proposition.***

X. QUESTIONS DIVERSES

- Une visioconférence aura lieu avec le cabinet CTR pour une étude portant sur les charges sociales payées par le SMEM.
- Un rendez-vous notarial est fixé le 30 avril à Saint Clément afin de finaliser un droit de passage d'un particulier sur un chemin appartenant au SMEM (accès au Château d'eau des Pougues) pour faciliter son entrée d'habitation.
- Véhicules :
 - La 206 sera remplacée par la location d'un fourgon Trafic, la livraison est prévue en novembre ou décembre 2022.
 - Un avenant a été signé pour prolonger la location du DUSTER d'un an, le kilométrage prévu sur 4 ans est atteint en 3 ans.
- Captage prioritaire : la première réunion du COPIL a eu lieu le 31 mars. La Chambre d'Agriculture était absente. Le CPIE est chargé de ce dossier.
- Mise aux normes de la retenue de l'Eau Grande : les études des travaux sont en cours.

Résultats des encaissements des factures (présentés par Mme GERAUD)

- Résultat des encaissements des factures d'eau 2021 : 98,15 % (abonnement) au 31/12/21
97,38 % (consommation) au 31/12/21
- Résultat des encaissements des factures d'abonnement 2022 : 87,23 % au 31/03/22